

LA CHAUX-DE-FONDS Cérémonie symbolique hier matin autour du gros chantier en plein boom, pour édifier deux immeubles à vocation sociale à l'emplacement de la défunte chapelle.

La première pierre fêtée aux Forges

RAPPEL DES FAITS

Un chantier à 23 millions est en plein boom aux Forges, à l'emplacement de l'ancienne chapelle. On y construit deux immeubles à vocation sociale, l'un pour les seniors (51 appartements), l'autre pour les familles (33 appartements). Le premier locataire pourrait entrer en automne 2018. Maîtres d'œuvre: la fondation Rencontre et la coopérative Corad.

CLAIRE-LISE DROZ

La première pierre du gros chantier des Forges, à La Chaux-de-Fonds, a été posée hier matin, symboliquement. Un tube, ou plutôt une «capsule temporelle», sera placé par la suite au sein de ce complexe de deux immeubles. Il figurera en bonne place dans un montant du portique qui lui-même accueillera la cloche de la défunte chapelle des Forges. Cette capsule contient divers documents: le dossier de presse de l'assemblée paroissiale qui, en novembre 2012, avait voté la vente du bien-fonds, chapelle comprise, à la fondation Rencontre.

Ainsi que les statuts des deux maîtres d'œuvre, le plan financier, et un exemplaire de «L'Impartial» relatant cette cérémonie. Ce chantier s'élève à quelque 23 millions de francs. Deux immeubles à vocation sociale seront édifiés, l'un pour les personnes âgées (51 appartements) dans l'axe de la rue des Forges, l'autre pour les familles (33 appartements) dans l'axe de la rue Charles-Naine. Avec parking de 61 places, balcons vitrés, cour-jardin... Des immeubles certifiés Minergie-P, les normes énergétiques les plus pointues.

Pas tout simple

Le premier locataire devrait pousser la porte de son appartement en automne 2018. Mais ce chantier n'aura pas été tout simple, comme l'ont détaillé les maîtres d'œuvre, Raymond



Et voici la «capsule temporelle»! Avec la conseillère communale Katia Babey, tout à gauche, on reconnaît aussi l'architecte Philippe Langel, Bernard Jaquet, président de Corad, avec Raymond Lanfranchi, président de la fondation Rencontre, et, tout à droite, Nicole Decker, de l'Office cantonal du logement. DAVID MARCHON

Lanfranchi, président de la fondation Rencontre, et Bernard Jaquet, président de la coopérative Corad. D'ailleurs, a rappelé l'architecte Philippe Langel, «c'est un projet qui date puisque nous avons été mandatés en 2012».

Un an d'attente

Le permis de construire avait été demandé en été 2015 mais l'opposition d'une société immobilière zurichoise, propriétaire des immeubles voisins, a fait traîner les choses pendant un an. Ce qui a fait jaser, comme l'a souligné Raymond Lanfranchi. «Il y a eu des ragots, comme quoi nous n'avions pas les sous, ou de gros problèmes d'amiante, ce qui n'était pas le cas» (lire notre édition du 2 septembre 2016).

Toujours est-il que l'opposi-

tion est tombée, un arrangement a pu être trouvé. En octobre 2016, le permis était octroyé, le chantier a démarré en novembre 2016, la levure est prévue pour la fin de l'année et la fin des travaux pour l'automne 2018.

Le montage financier a été détaillé par Bernard Jaquet (soit, outre 10% de fonds propres, des prêts de la BCN, Confédération, canton et deux institutions des coopératives d'habitants suisses).

«Là, c'est le top!»

«Ce projet nous tient à cœur d'autant que c'est un terrain à haute qualité de desserte, et qu'il est à vocation multigénérationnelle», a décrit Nicole Decker, de l'Office cantonal du logement. Toute nouvelle construction est adaptée aux per-

sonnes âgées «mais là, c'est le top, des appartements avec un encadrement. Il y aura une résidence qui créera du lien, et qui pourra détecter les difficultés auxquelles pourraient s'achopper les personnes âgées.» Evo-

quant les autres grands projets qui sont dans l'air à La Chaux-de-Fonds, la conseillère communale Katia Babey a conclu: «Cette première pierre, c'est le premier pas de la mue de notre ville et de notre avenir!»

La cloche va revivre

La cloche de la défunte chapelle des Forges, pesant le poids respectable de 700 kg, avait été enlevée fin septembre 2015. «Pas une petite affaire!», décrit Raymond Lanfranchi. «Elle est tellement importante qu'elle a été garée dans les entrepôts de la maison Nussbaum. Il faudrait la nettoyer...» Raymond Lanfranchi a regardé la chose avec l'entreprise Blondeau, «mais impossible, c'était trop lourd! C'est une entreprise suisse allemande qui s'en chargera».

Dans la foulée, il a dit toute sa gratitude à la paroisse de La Chaux-de-Fonds «qui nous a fait confiance», à Laurent Kurth qui avait favorisé les contacts entre paroisse et fondation, et bien sûr à la mémoire vivante des Forges, Raymond Roux, «pierre angulaire de tout le quartier!»

ASILE

Erythréen renvoyé de force en Italie

Le collectif neuchâtelois de rester signale un nouveau d'expulsion d'un demandeur d'asile en vertu des accords de Dublin. Attribué au car Neuchâtel, Biniam, 22 ans, a été renvoyé dans un premier temps vers un centre d'hébergement de Coaraze. Son frère, titulaire d'un permis provisoire (permis F), vit à Neuchâtel. Cela empêche que s'enclenche la procédure de renvoi vers la Chine à renvoi», dénonce Werhli, membre du collectif. Comme il était entré en Suisse en passant par l'Italie, il est renvoyé comme beaucoup d'autres demandeurs d'asile. La décision de renvoi vers la Chine a été prise par le tribunal administratif de Neuchâtel, qui a annulé la décision de l'Office fédéral des migrations de renvoyer vers l'Italie, ce qui prévoyait les accords de Dublin.

Appel national

Pour éviter le renvoi, le collectif a lancé un appel national. Mais il se soumet à l'obligation de se rendre, par semaine, pour attester de sa présence. «Le 13 mars», racontent les militants, «alors qu'il était en train de remplir le registre, deux policiers sont arrivés pour l'emmener à l'aéroport de Genève, dans le but d'être renvoyé en Italie, sur un vol de ligne régulière d'embarquer, Biniam battu, a crié et a frappé sa tête contre la passerelle d'accès.» Le collectif a été annulé. Depuis, le collectif est en détention administrative à Rambois, dans un nouveau renvoi. Ce renvoi est programmé pour demain, 10 mai. Droit de rester. Et, cette fois, il s'agit de voter sur le projet de loi relatif à l'application automatique des accords de Dublin, contre lesquelles un appel national, relayé par Droit de rester, a été lancé. **OLY**

CCT SANTÉ 21

Les institutions d'accueil soutiennent les référendums

La comitologie de l'Anmea (Association neuchâteloise des maisons pour enfants adolescents et adultes) soutient les référendums lancés par les institutions pour conserver une CCT unique dans le secteur de la santé. L'Association regroupe 17 fondations de plus de 4000 bénéficiaires ambulatoires et de plus de 1000 bénéficiaires résidentiels encadrés par 1560 collaborateurs. Elle rejoint l'Anempa, qui regroupe 25 institutions pour personnes âgées, ou 2100 collaborateurs. **OLY**

NEUCHÂTEL

Le personnel de Medtronic sans

La procédure de consultation n'ayant pas été prolongée, le personnel de l'entreprise Medtronic basée sur les hauteurs de Neuchâtel jusqu'à demain pour faire

HOMMAGE Décès d'un écrivain engagé qui avait adopté La Chaux-de-Fonds.

Yves Velan ou la rigueur littéraire fraternelle

«Je suis personnellement persuadé qu'Yves Velan a écrit une œuvre romanesque capitale, non seulement dans le paysage littéraire romand, mais aussi francophone.»

L'écrivain et ancien professeur au gymnase (devenu lycée Blaise-Cendrars) Yves Velan est décédé ce week-end des suites d'un double AVC à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Il avait 91 ans. Le mot ci-dessus est celui de

raître l'année prochaine», note l'auteur de l'exégèse.

Interdit d'enseigner

La biographie d'Yves Velan témoigne d'abord de la mobilité de l'homme. Né dans l'Aisne, dans le nord de la France, il fait ses classes à Nyon, avant l'Université de Lausanne. Il enseigne à Nyon puis travaille deux ans comme lecteur à l'Université de Florence. Com-



l'écritement par le bloc soviétique de l'insurrection hongroise (1956). Ses compagnons de route d'alors sont Jacques Chessex, Georges Haldas, Anne Cunéo, le peintre Hans Erni, l'acteur François Simon. Dans le canton de Neuchâtel, il appartient à la Nouvelle Gauche socialiste jusqu'à sa dissolution en 1963. Depuis, il avait renoncé à toute appartenance politique.

dans la morale et la politique», poursuit Alain Bagnoud.

On retiendra d'Yves Velan trois titres: «Je», paru au Seuil en 1959 (salué par Roland Barthes), «La statue de Condillac retouchée» (Le Seuil 1973), avant «Soft Goulag». L'auteur a longtemps différé la réédition de ses ouvrages. Jeune, il avait détruit ses deux premiers romans, dont l'un avait pourtant été sélection-

Dans quelle direction Macron va-t-il se mettre en marche?

FRANCE Emmanuel Macron a fait, hier, ses premiers pas de président élu. Il est déjà tourné vers la bataille des élections législatives dans un pays profondément divisé.

URGENCES Celui qui succédera à François Hollande dimanche, dispose de peu de temps pour constituer le gouvernement et fixer une stratégie pour le scrutin de juin.

LA MUE DU FN Le parti de Marine Le Pen va s'engager dans une refondation en vue de prendre toute sa place dans le paysage politique français recomposé. **PAGES 17 ET 18**

Un aigle témoin du destin tragique de la famille Eberhard



DAVID MARCHON

LA CHAUX-DE-FONDS L'aigle qui surplombait le 73 de l'avenue Léopold-Robert, propriété de la Gérance Métropole (ici Dominique de Reynier), est l'emblème de la dynastie Eberhard, frappée par le destin en 1962. Pour les 130 ans de la marque de montres, une monographie racontera bientôt la saga. **PAGE 5**



NATURE

Les rangers de tout le pays à l'assaut du Creux-du-Van **PAGE 11**

LA CHAUX-DE-FONDS

Première pierre du chantier des Forges posée **PAGE 7**

HUMOUR

Bienvenue à Radio Kohler avec «La bande à Revo» **PAGE 13**

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



8° 15°

à 1000m



3° 9°

SOMMAIRE

Feuilleton **PAGE 12** Cinéma **PAGE 15**
Télévision **PAGE 14** Carnet **P. 30-31**